

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTES DU MAIRE

Objet : Occupation du Domaine Public pour l'installation d'un camion Food Truck dans le cadre du Salon « de la femme et du bien-être » à l'Agora, le samedi 02 mars 2024.

Le Maire d'Othis,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et ses articles L 2212-1 et suivants,

VU le Code de la Route,

VU la demande présentée par Mme Sabrina AUPIC, résidant 3 rue des Suisses 77280 OTHIS et de Mme Magalie POTVIN, résidente 31 rue des Fauvettes 95380 Puisieux en France d'occuper le domaine public pour l'installation d'un camion Food Truck dans le cadre du salon « de la femme et du bien-être », à l'Agora sur la Place de la Révolution, le samedi 02 mars 2024, de 8h à 20h.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer et assurer la sécurité de cette foire ouverte aux particuliers et aux professionnels de l'occasion.

ARRETE

Article 1 : Madame Magalie POTVIN sera autorisée à installer le camion Food Truck à l'Agora sis, avenue du 8 mai 1945 sur la Place de la Révolution à Othis, le samedi 02 mars 2024 de 8h à 20h.

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie.

Article 3 : La présente autorisation n'est donnée que sous réserve des droits des tiers et des règlements en vigueur.

Article 4 : La Brigade de Gendarmerie de Dammartin-en-Goële et la Police Municipale d'Othis sont chargées chacune en ce qui les concerne, du contrôle et de l'exécution du présent arrêté.

Article 5 : Le présent arrêté est adressé à :

- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Dammartin-en-Goële
- Le centre de secours des Pompiers de Dammartin-en-Goële
- La Police Municipale d'Othis
- Madame la Directrice Générale des Services
- Monsieur le Directeur des Services Techniques
- Madame POTVIN Magalie
- Madame AUPIC Sabrina

Fait à Othis, le 24 février 2024

Jean Luc POLI
Maire Adjoint délégué aux Travaux,
aux Bâtiments et Espaces Publics.

